

**WMO OMM**

World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 09111/2023-111 S/C5

Notre réf.: 09111/2023/SERCOM/MG

27 avril 2023

Annexe: 1 (disponible en anglais seulement)

Objet: Participation de votre expert à la deuxième réunion physique du Groupe de gestion de la SERCOM (Université d'Hawaï, Honolulu, États-Unis d'Amérique, 30 octobre-2 novembre 2023)

Suite à donner: Aviser le Secrétariat de l'OMM de la participation de votre expert à ladite réunion avant le **9 mai 2023**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que, à l'aimable invitation du Représentant permanent des États-Unis auprès de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), la deuxième réunion physique du Groupe de gestion de la SERCOM aura lieu à l'Université d'Hawaï, à Honolulu, du 30 octobre au 2 novembre 2023.

Il s'agira d'une réunion en présentiel avec possibilité de participation en ligne. L'ordre du jour provisoire de la session vous sera communiqué en temps voulu.

Étant donné que l'équipe compte parmi ses membres un expert de votre pays qui a été désigné avec votre approbation (voir l'[annexe](#)), je vous saurais gré de bien vouloir envisager la possibilité qu'il participe à cette réunion.

Aux termes de la [règle 31 du Règlement général de l'OMM](#) (*Recueil des documents fondamentaux N° 1* (OMM-N° 15), les «dépenses afférentes à la participation des membres des organes subsidiaires des organes constituants et additionnels aux sessions de ces organes sont normalement à la charge des Membres ou de l'organisation internationale auxquels appartiennent les membres de ces organes subsidiaires». Nous espérons donc que votre administration sera en mesure de couvrir les frais de participation de votre expert, en cas de participation de ce dernier en présentiel.

Si toutefois cela n'était pas possible, l'OMM pourrait envisager d'accorder une assistance financière à cet effet. Néanmoins, compte tenu de la modicité des fonds alloués aux sessions des organes subsidiaires des organes constituants, je vous saurais gré de bien vouloir étudier la possibilité d'assumer, au moins en partie, les dépenses occasionnées.

Pour des raisons d'ordre administratif, je vous saurais gré d'indiquer au Secrétariat de l'OMM (par courriel à clevinski@wmo.int et cbezzola@wmo.int), le **9 mai 2023** au plus tard, si votre expert pourra participer à la réunion et si une assistance financière sera nécessaire. Dans l'affirmative, vous voudrez bien préciser la nature de ladite assistance (paiement des frais de voyage et/ou versement d'une indemnité journalière de subsistance). Si l'OMM prend en charge les frais de voyage, les dispositions nécessaires seront prises par le Secrétariat et vous en serez avisé(e) en temps voulu.

Je tiens à attirer votre attention sur les dispositions suivantes:

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Fédération de Russie, Inde, Maroc, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Singapour (distribution restreinte).

Les personnes ne faisant pas partie du personnel de l'Organisation qui sont autorisées à voyager à ses frais et/ou au bénéfice d'une indemnité journalière de subsistance doivent veiller à pouvoir prendre entièrement à leur charge toute dépense encourue en cas de décès, de maladie ou de lésion corporelle imputable à un voyage officiel et à la participation à des réunions au nom de l'Organisation. Il leur appartient donc de contracter toute assurance-vie, assurance-maladie, assurance accidents ou toute autre forme d'assurance avec un niveau de couverture adéquat pour toute la durée de ces réunions et événements.

La responsabilité de l'OMM est limitée à l'exercice de fonctions ou à la participation à une réunion pour son compte. L'OMM a souscrit une assurance contre les accidents et les maladies qui prévoit une couverture limitée des frais médicaux, des frais d'urgence et des frais supplémentaires encourus lors des voyages officiels.»

En vous remerciant du soutien que vous apportez aux activités de l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Elena Manaenkova
pour le Secrétaire général

**MEMBERSHIP OF THE
MANAGEMENT GROUP OF SERCOM**

Ref.: 09111/2023-LII S/CS

President	Ian Lisk (United Kingdom)
Vice-presidents	Manola Brunet India (Spain) Roger Stone (Australia) Yuri Simonov (Russian Federation)
Members	Allison Allen (USA) Andrea Henderson (Australia) Chin Ling Wong (Singapore) Elena Mateescu (Romania) Fatima Driouech (Morocco) Florian Teichert (Germany) Gaborekwe Khambule (South Africa) Habiba Mtongori (Tanzania) John Parker (Canada) Marcelo Uriburu Quirno (Argentina) Osvaldo Moraes (Brazil) Raymond Tanabe (USA) Rupa Kumar Kolli (India) Sung-Hyup You (Republic of Korea) Xianghua Xu (China)